

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

## **Bibliographie**

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 77 (1936), p. 252-256

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1936\\_\\_77\\_\\_252\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1936__77__252_0)

© Société de statistique de Paris, 1936, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>

## VI

### BIBLIOGRAPHIE

---

*Travaux du Congrès des Économistes de langue française en 1935.* — Un vol. 14/22 de 252 pages. Prix : 40 fr. Éditions Domat Montchrestien.

La crise contemporaine est, au plus haut degré, une crise de crédit. Nous retrouvons encore une fois, mais grossies comme par une loupe, les erreurs du passé : immobilisation des dépôts, facilités accordées à des entreprises démesurées, accompagnées de faillites ou de moratoires bancaires. Mais une nouveauté, que souligne le rapport de M. Ansiaux, mérite d'être retenue : l'abus du crédit tient désormais à la création de monnaie par les banques de dépôt, à la place prépondérante de la monnaie scripturale. Le dépôt et son jumeau le chèque jouent le même rôle que le billet de banque. L'abus de crédit ne procède plus tellement de l'inflation par le billet que de l'inflation par le dépôt et par le chèque. L'abus, en matière d'émission de billets, a suscité le contrôle de la banque d'émission. La banque de dépôt ne devrait elle pas être, elle aussi, réglementée, contrôlée, à l'instar de la banque d'émission? Contrôlée par des Commissions d'État, réglementée par l'établissement d'une proportion entre l'encaisse et les dépôts? Le remarquable rapport de M. Ansiaux conclut ici par l'affirmative. Et les événements, récents, qui ont accompagné la chute du belga, précisent qu'encore une fois notre Congrès fut une manière de précurseur des décisions gouvernementales. Le Gouvernement belge, à tort ou à raison, a organisé et organise le contrôle des banques de dépôt en s'inspirant des idées émises au cours de nos débats.

Cette infraction au libéralisme, largement et brillamment défendu au sein du Congrès, s'explique ou, si l'on préfère, trouve son excuse dans les imprudences commises par les banques de dépôt, dont l'insolvabilité a été fréquente dans presque tous les pays (l'Angleterre exceptée).

La doctrine libérale pure semble préférable, en soi. Mais les banques respectent si mal les règles de liquidité, de modération dans l'octroi du crédit, que l'intervention de l'État trouve dans les faits une explication ou même une excuse, que la doctrine libérale la plus solide a de la difficulté à contester. L'idéal serait assurément l'observation par la banque de dépôt de ces principes très simples, qui ressemblent tellement à l'hygiène chez les individus, mais à défaut d'hygiène respectée, les maladies se déclarent. On appelle le médecin, qui souvent sera l'État. Un problème se pose du respect des prescriptions d'hygiène, qui dispenserait de l'appel au médecin. Peut être la séparation imposée par les textes des opérations à long terme et à court terme serait elle capable d'aider à ce résultat.

Ayant traité dans ses deux premières séances du contrôle du crédit, le Congrès abordait ensuite la description et la discussion de l'un des grands chapitres de l'expé-

rience Roosevelt : La N. R. A. En Europe, cette politique américaine est mal connue et souvent mal comprise. M. Oua id, dans un rapport très documenté et très précis, en a démontré le mécanisme de main de maître, et montré les résultats.

Réglementation de la production par des organes de droit public, semaine de 40 heures, hausse des salaires et des prix en constituent l'essentiel. Et les résultats : diminution du chômage, augmentation de la masse des salaires, redressement du profit, ont paru répondre à l'attente du Président et de ses conseillers. Les travaux théoriques de Tugwell et de Berle notamment avaient ici annoncé et préparé l'expérience.

Mais certains congressistes, moins favorables à la N. R. A., que notre rapporteur ont objecté que le succès de cette expérience révolutionnaire s'expliquait surtout par les immenses dépenses de l'État. Le budget américain est en déséquilibre sérieux. La dette publique augmente à pas de géant. Il est encore prématuré de porter un jugement sur la N. R. A. Cette remarque s'imposait d'autant mieux, que la Cour Suprême, en 1935, allait intervenir et condamner la N. R. A. Mais les intéressés eux mêmes, industriels notamment, ne sont pas réfractaires à cette organisation systématique de la production ou de l'industrie. Malgré l'arrêt de la Cour, l'expérience semble se prolonger, par le libre consentement des intéressés. La N. R. A. procède, à bien des égards, de l'évolution vers le trust bien antérieur à la N. R. A., et qu'une législation démocratique avait contrariée. La N. R. A. continuait ou ressuscitait ce mouvement antérieur. Les travaux du Congrès resteront ici une préface commode à l'étude de cette gigantesque expérience, *greatest in the world*, bien américaine, et qui montre que, chez nos amis d'Outre Atlantique, survivent le besoin de neuf et l'esprit des pionniers.

L'Europe reste beaucoup plus classique. Et lorsque M. Germain Martin, ministre des Finances, a bien voulu modifier l'ordre du jour du Congrès en le consultant sur le problème singulièrement intéressant de l'influence de la dévaluation sur le niveau des prix or, l'opinion dominante fut celle du ministre lui même. L'amputation des monnaies, en faussant les courants commerciaux, en provoquant une manière de dumping et de ventes à perte, paralyse la montée des prix or, qui serait le meilleur signal d'une reprise.

Toutefois, au sein du Congrès, la dévaluation fut défendue ardemment, avec talent. Et, ici encore, notre réunion devenait l'annonciatrice d'événements qui forment désormais une page de l'histoire monétaire contemporaine.

Mais la divergence des points de vue n'a point empêché la découverte d'un terrain d'entente. Le Congrès, incertain au sujet de la dévaluation, a affirmé à nouveau sa préférence pour l'étalon or, la nécessité d'une stabilisation aussi prochaine que possible des monnaies, en vue de rendre au monde la sécurité, la confiance, de ressusciter le crédit, sans lequel il n'est pas de société capitaliste viable.

Cette théorie, soutenue par notre réunion depuis des années, gagna récemment du terrain. Les États Unis sont acquis. Souhaitons que cette conviction pénètre bientôt chez nos amis de Grande Bretagne.

Un pas décisif sera fait sur le chemin d'une reprise économique, vitale pour le monde et pour la paix.

Jean LESCURE,  
*Professeur à la Faculté de Droit de Paris.*

\*  
\* \*

*Application des méthodes statistiques à la normalisation industrielle et au contrôle de la qualité.* Publication de la « British Standards Institution » n° 600, 1935.

La valeur de l'analyse statistique pour le contrôle et la normalisation de la qualité de la production industrielle est maintenant reconnue par l'industrie britannique. On a constaté que les méthodes élaborées pour le traitement des problèmes du biologiste

et de l'expérimentateur dans le domaine de l'agriculture pourraient également être appliquée directement aux problèmes de l'industrie.

Il est impossible d'obtenir une exacte similitude de reproduction par la mesure des dimensions linéaires, de la traction, de la résistance électrique ou par tout autre méthode. Dans tous les cas, on constatera que les mesures enregistrées ne sont pas identiques, les différences n'étant pas toujours dues à des erreurs de mesure, mais étant inhérentes aux choses mêmes.

Cette variation nécessite l'emploi de méthodes statistiques pour évaluer la qualité d'une fourniture de matériaux d'après des essais effectués seulement sur une partie de celle-ci, en particulier quand des considérations économiques obligent à limiter le nombre d'essais effectués. Il est donc extrêmement important de faire le meilleur usage possible des données fournies par ces essais.

Comment le fabricant qui effectue des essais à des intervalles de temps réguliers, peut-il se rendre compte d'après ces essais si les procédés techniques de fabrication demeurent soumis à un contrôle suffisant? Comment l'utilisateur peut-il vérifier si les matériaux qu'il achète satisfont aux essais prescrits dans les articles d'une spécification? Ces questions sont examinées dans une publication (n° 600 1935), qui vient d'être publiée par la « British Standards Institution » et qui a été rédigée par M. le Dr E. S. Pearson du Département des Statistiques Appliquées à l'University Collège de Londres, en collaboration avec un comité de personnalités de l'industrie.

Le principal objet de cette publication est d'expliquer aussi clairement que possible à l'industriel tout comme au statisticien l'utilité de la technique de la statistique ainsi que l'aide que l'on peut en tirer.

Des illustrations ont été empruntées à la fabrication des étoffes, des lampes électriques, des matériaux de construction et aux essais effectués sur le charbon, les produits de l'industrie mécanique, etc...

La publication contient en outre de nombreux schémas ainsi qu'un certain nombre de tableaux spécialement préparés qui sont publiés pour la première fois en vue d'aider aux calculs nécessaires pour obtenir la solution des problèmes envisagés.

Cette publication est maintenant en vente aux bureaux de la « British Standards Institution », 28, Victoria Street, Londres S. W. 1. — Prix franco : 5/6 d.

Général GIRARDEAU.

\*  
\* \*

*Almanach financier 1936.* Un vol. 15/11 de 756 pages, publié par M. Lanusse, directeur du *Journal financier*, 8, rue de Richelieu, Paris.

L'*Almanach financier* pour 1936, édité par notre collègue, M. Lanusse, continue la tradition excellente des précédents annuaires.

Le chapitre 1 rappelle les événements politiques et financiers de l'année 1935 et permet de retrouver rapidement les causes de chaque mouvement de bourse; les tableaux des cours quotidiens de la rente 3 % perpétuelle, de la Banque de France et du Suez sont mis en regard de ces événements.

Le chapitre 2 donne les opérations financières de 1935 : Émissions, admissions, introductions et radiations à la Bourse de Paris, formations, dissolutions, liquidations et faillites de sociétés, enfin répartitions d'actifs et modifications au capital social.

Les chapitres 3 et 4 qui terminent la première partie du livre sont relatifs aux marchés financiers de Paris, de province et de l'étranger et aux changes et matières premières; on y trouve aussi les cours des diverses valeurs et leur comparaison avec ceux des années antérieures.

La deuxième partie renferme des détails sur les finances françaises : Caisse autonome, Caisse des Dépôts et Consignations, Dette publique, budget et emprunts

d'État et de la Ville de Paris, ainsi que des indications sur la conversion des rentes belges, sur les fonds étrangers en souffrance et les impôts.

La troisième partie donne des détails sur l'emprunt 4 % 1925 et relate les principaux travaux économiques et statistiques publiés en 1935.

La quatrième partie est consacrée à des notions pratiques sur les sociétés, la gestion des portefeuilles, etc...

Enfin, la dernière partie rappelle ce qui concerne les coupons, les domiciliations, les sièges sociaux et donne divers renseignements sur les valeurs à lots.

On doit noter tout particulièrement deux études spéciales dues à notre collègue Pierre Neymarck sur le rendement des impôts directs et des impôts sur le revenu d'une part, et d'autre part sur les sociétés commerciales existant en France; ces deux travaux auraient dû faire l'objet de communications à notre Société, et nos collègues prendront certainement un très grand intérêt à les lire.

Le très rapide exposé qui vient d'être fait montre l'importance de cet annuaire qui contient sous une forme commode un ensemble de renseignements qu'il est quelquefois difficile de trouver. On doit remercier très sincèrement notre collègue, M. Lanusse, d'avoir la patience de les réunir et souhaiter qu'il puisse longtemps continuer cette publication dont la collection constitue une véritable histoire de la Finance.

A. BARRIOL.

\*  
\* \*

*Die Statistik des französischen Kreditmarktes, Versuch einer kritischen Darstellung,*  
par M. le Dr Heinrich FISCHER. Carl Heymanns Verlag, Berlin. 1 vol. de 219 pages.  
Prix : 6 Rm.

M. le Dr Heinrich Fischer vient de publier sous ce titre une importante étude consacrée à la statistique du crédit en France et comble ainsi une importante lacune, car il n'existait pas jusqu'ici d'ouvrage donnant une vue d'ensemble sur cette branche de la statistique.

La première partie du livre traite, d'une façon générale, de la composition d'une statistique du crédit et des phénomènes dont elle doit donner une représentation numérique. Dans la deuxième, l'auteur examine la statistique du crédit à long terme. Un très court chapitre est consacré au crédit hypothécaire sur lequel on ne possède guère que les renseignements du Crédit Foncier, des Sociétés d'assurance vie et d'assurance capitalisation. Les réserves des Sociétés d'assurance font l'objet d'un chapitre où est soulignée l'absence de données détaillées concernant l'assurance des choses. A cette deuxième partie a été rattachée également l'étude de la statistique des Caisses d'épargne pour laquelle l'auteur suggère quelques améliorations. Un important chapitre est consacré à la statistique des émissions dont les lacunes ont déjà été signalées par notre collègue, M. Henri Ulmer, dans sa communication du 20 mars 1929 sur « Les émissions de valeurs mobilières et l'épargne en France ». Il est suivi d'une étude sur les indices des cours et les taux de capitalisation des valeurs mobilières où l'auteur semble effrayé par le mode de calcul, pourtant simple, de l'indice des 300 valeurs à revenu variable de la Statistique générale de la France; il ignore d'autre part l'importance du taux de capitalisation de ces mêmes 300 valeurs malgré qu'il ait eu connaissance des trois communications de notre collègue, M. Jean Dessirier, sur ce sujet en 1927, 1928 et 1929 (p. 178, note 11).

Dans la troisième partie, l'auteur traite de la statistique du crédit à long et à moyen terme. Le premier chapitre est consacré à la statistique du crédit bancaire qui souffre de deux grands maux : l'absence de publicité des bilans d'un grand nombre de banques, bilans mensuels ou bilans annuels, et la diversité de la composition des bilans publiés. Par ailleurs, pour les bilans connus, il n'est pas possible, dans la statistique des comptes courants, d'éliminer les double emplois que constituent les

avoirs dans les banques les unes chez les autres ou de tenir compte des fonds appartenant en propre à la banque; aucun renseignement n'est donné sur l'origine des dépôts, etc., etc...; la statistique de la répartition des crédits bancaires et notamment le montant des crédits consentis à l'étranger sont inconnus. Le deuxième chapitre étudie minutieusement les statistiques publiées par la Banque de France sur sa propre activité; mais les améliorations de ces statistiques que propose l'auteur semblent difficilement réalisables, soit pour des raisons d'opportunité, soit à cause de difficultés matérielles. La quatrième partie est un résumé des précédentes.

Cet ouvrage constitue une analyse complète et détaillée de la statistique du Crédit en France ainsi que des modifications qu'il y aurait lieu d'y apporter pour la compléter et l'améliorer. Mais si l'auteur se rend compte parfois des difficultés de tous ordres de cette tâche, il lui arrive de sous estimer la valeur des statistiques existantes et même de méconnaître la valeur de données fragmentaires ou provisoires pour l'étude de la conjoncture, sans compter sa phobie pour la représentation graphique qui lui fait diagnostiquer une nouvelle maladie mentale, le « Kurvenfetischismus », chez ceux qui en usent un peu trop à son avis.

J. DENUC.

---

*Le Gérant : R. WALTHER.*

---